

JANVIER À MAI 2026

Meilleurs voeux

DEUX

MILLE

vingt

six

## Dossier

Budget 2026  
P.12 & 14

## Citoyenneté

Recensement de la population  
P.9

## Actualités

Lancement  
de la commercialisation  
de la Venelle du Marché  
P.15



© R'mine Verte

### Rando des Beiles | 21 septembre

Ce sont 398 marcheurs et 352 VTT qui ont sillonné les différents circuits proposés par l'Rmine verte pour cette nouvelle édition. Une nouveauté cette année a été mise en place avec le gravel qui a réuni 21 participants.



© Jean-Charles Goupi

### Festival des Chardons Ardents | 21 septembre

Encore une très belle édition, avec de magnifiques spectacles et un public fidèle et ravi !

*Rendez-vous les 18, 19 et 20 septembre 2026 pour la 12ème édition du Festival Les Chardons Ardents.*

### Inauguration de la liaison Cyclable avec le Thélin | 27 septembre

La liaison cyclable entre le centre-ville de Plélan-le-Grand et Le Thélin a été inaugurée le 27 septembre. Pour faire découvrir ce nouvel itinéraire de 6 km, les associations Rmine Verte, Théländaise et le Vélo Club Plélanais ont accompagné randonneurs et cyclistes depuis le complexe sportif. Une belle occasion de découvrir les 6 km de parcours.



© Club photo de Brocéliande

LE "PLÉLAN MAG"  
EST UNE PUBLICATION  
DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PLÉLAN-LE-GRAND

Directrice de publication :  
Murielle Douté-Bouton  
Rédaction : Service communication  
Corrections : Murielle Douté-Bouton  
Iconographie : Freepik, Adstock, services municipaux et associations locales. Photo de

### Repas du CCAS | 11 octobre

Autour d'un repas préparé par le traiteur « Marrier les saveurs » et d'une animation festive proposée par Jacqueline Yakovenko, accordéoniste, 135 convives ont participé joyeusement au repas du Centre communal d'Action sociale.



© Plélan le Grand

### Pléla Run | 1er Novembre

Ils étaient plus de 600 coureurs participants pour cette 5ème édition de la Plélan Run. Âgés de 10 à 80 ans, ce sont 200 participants pour la Pléla'Trail, 300 participants pour la Pléla'Run, 100 petits coureurs pour la Mini'Kids et la Pléla'Kids qui ont traversé routes et chemins de la commune. Encore un grand succès pour cette édition, qui a mobilisé 110 bénévoles dynamiques et volontaires.



© Brocéliande Events

**Octobre / Novembre /**  
Festival en Ébullition  
Une 10ème édition réussie !

Du 1er octobre au 30 novembre, le Festival en Ébullition a animé Plélan-le-Grand avec vernissages, ateliers, rencontres et projections. Plus de 200 participants ont exploré la cuisine moléculaire, l'observation des planctons et un univers miniature. Une édition riche en découvertes et en convivialité !



© Yann Buffeteau

Couverture : Plélan le Grand  
Charte graphique © Pollen Studio  
Imprimerie IOV  
Imprimé sur papier 100% recyclé  
Tirage 2 300 exemplaires



# ÉDITO

**Murielle Douté-Bouton**  
Maire de Plélan-le-Grand



Madame, Monsieur,

Conformément à l'une des orientations du schéma de lecture public de Brocéliande communauté, le conseil municipal a adopté la gratuité de l'adhésion à la médiathèque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Cette décision, déjà à l'œuvre dans la plupart des intercommunalités d'Ille et Vilaine, vise à élargir encore la fréquentation de notre médiathèque à tous les publics.

Prendre le temps de lire, avoir accès à des jeux vidéo, de la musique, des films, des expositions, de l'information sourcée, c'est toute la richesse que proposent nos médiathécaires appuyées par une équipe de bénévoles investis.

Vous découvrirez d'ailleurs dans ce magazine le portrait de Jean-Louis Méloche, médiathécaire pendant 25 ans à Plélan, à l'occasion de son départ à la retraite. Il est remplacé par Maryline Poussin à qui nous souhaitons la bienvenue à la tête de cet équipement et du service culture.

Le conseil municipal a par ailleurs voté le budget primitif pour 2026 : le dossier de ce magazine vous présente les grands axes de ce budget. Cet exercice de prévision budgétaire est le dernier de l'équipe municipale actuelle ; comme l'année dernière, nous restons dans l'incertitude quant aux mesures financières qui toucheront les collectivités en 2026.

Malgré ces incertitudes, le budget 2026 intègre le lancement d'un programme pluriannuel de sécurisation des arrêts de cars scolaires en campagne et la relance des études pour la création d'une gare routière pour les collégiens rue de l'Hermine. Ce programme a été élaboré grâce à une collaboration étroite avec le service transports scolaires de la Région Bretagne, qui sera également financeur, et l'appui technique du Département.

En 2026, c'est la Collectivité Eau du Bassin Rennais qui devient l'autorité organisatrice en matière d'eau potable en remplacement du Syndicat mixte Eau de la Forêt de Paimpont, dissout au 31/12/2025. Ce changement, motivé par les défis à relever autour de la ressource en eau, permettra aux usagers de toutes les communes de Brocéliande Communauté de bénéficier de la tarification écologique et sociale. Retrouvez toutes les informations p.18 et sur [www.cc-broceliande.bzh](http://www.cc-broceliande.bzh)

L'année 2026 sera aussi marquée par le recensement de la population de notre commune. C'est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui permet à la fois de mieux connaître la population mais aussi d'organiser les politiques publiques. Je vous remercie de faire bon accueil aux 8 agents recenseurs qui ont été recrutés par la commune pour assurer cette mission importante.

Autre moment fort de la vie nationale et locale, les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars et le dimanche 22 mars en cas de second tour.

En cette fin de mandat municipal, je vous remercie de la confiance que vous avez accordée à l'équipe municipale que j'ai eu l'honneur d'animer, je remercie mes collègues élus pour leur engagement ainsi que l'ensemble des agents de la collectivité pour leur contribution au bon fonctionnement et à l'amélioration régulière des services qui vous sont apportés.

Je vous souhaite une belle et heureuse année, ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers.

Bonne lecture !

# RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE PLÉLAN :

## UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ

**Afin de préserver le patrimoine communal, des travaux importants ont été réalisés sur l'église Saint-Pierre.**

Des fissures étaient apparues sur le mur du transept Sud et certaines pierres de voûte présentaient des signes de fragilité, menaçant la stabilité de l'ouvrage. Pour garantir la sécurité et la pérennité du bâtiment, la commune a fait appel à l'entreprise Joubrel, spécialisée dans la restauration du patrimoine.

Les interventions ont consisté à :

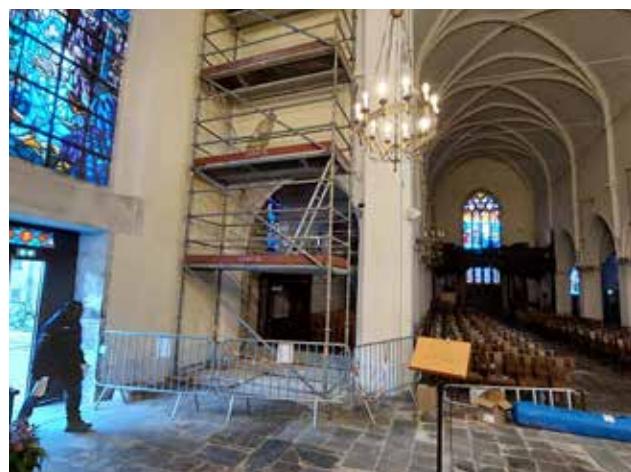
- Décroter l'ensemble du mur pour retirer les parties dégradées ;
- Renforcer les ouvrages afin d'assurer leur solidité ;
- Consolider les pierres abîmées par brochage ;
- Appliquer un nouveau badigeon à la chaux, respectueux des techniques traditionnelles.

Afin de protéger l'orgue et limiter la propagation de poussière, une cloison étanche a été installée à l'intérieur de l'église. Les travaux ont également nécessité la mise en place d'un échafaudage.



**Coût total : 20 391,08 € TTC**

**Durée du chantier : 2 mois et demi**



### Les obligations légales de débroussaillage (OLD)

**Dans les zones particulièrement exposées au risque d'incendie, le débroussaillage autour des habitations, des voies d'accès et des installations est un levier essentiel de prévention mais surtout une obligation légale. En effet, 90 % des maisons détruites lors de feux de forêt se situent sur des terrains non ou mal débroussaillés.**

#### Pourquoi débroussailler ?

- Sécuriser votre logement et protéger vos proches.
- Faciliter l'intervention des secours en cas d'incendie.
- Préserver la biodiversité et le cadre de vie.
- Maximiser votre chance d'indemnisation en cas d'incendie

#### En quoi consiste le débroussaillage des particuliers ?

Sur une zone d'au moins 50 m autour des constructions et 3 m de part et d'autre de leur voie d'accès :

- Réduction de la végétation herbacée, des buissons et arbustes.
- Crédit de discontinuité dans la végétation pour ralentir la propagation du feu.

Il ne s'agit ni d'une coupe rase, ni d'un défrichement, mais d'un entretien ciblé. Selon les arrêtés locaux, les arbres doivent être espacés pour limiter les risques.

Les OLD s'appliquent aussi aux collectivités pour les voies ouvertes à la circulation publique (10m pour les routes nationales, 3m pour les voies départementales et communales).

#### Où s'applique cette obligation ?

Elle concerne les constructions situées à moins de 200 m d'un massif forestier, d'une lande, d'un maquis ou d'une garrigue classés à risque.

#### Nouveauté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les propriétaires de biens situés dans les zones à risques doivent informer les successeurs et locataires des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) dès la publication de l'annonce immobilière.

GOUVERNEMENT



**Pour en savoir sur les obligations réglementaires, rendez-vous sur :**



## TRAVAUX DE VOIRIE URBAINE : PROGRAMME 2025

**Depuis 2024, la commune de Plélan-le-Grand a missionné l'entreprise COLAS dans le cadre d'un marché à bons de commande pour réaliser les travaux d'entretien et de sécurisation de voirie urbaine.**

En 2025, plusieurs interventions ont été réalisées :

- **Vélodrome** : reprise d'une partie de la piste pour corriger les déformations causées par des racines, garantissant ainsi la sécurité des cyclistes.
- **Carrefour rue du Centre Social / rue de la Chèze** : réfection du trottoir pour compléter les aménagements paysagers réalisés par les jardiniers municipaux.
- **Chemin du Landret** : remise en état de la partie revêtue, fortement usée.
- **Rue des Forges (du 24 bis au 44)** : reprise des trottoirs et amélioration de la collecte des eaux pluviales afin de résoudre les problèmes d'inondation signalés par les riverains.

### Coût total des travaux : 52 793,10 € TTC

Ces travaux contribuent à améliorer la sécurité et le confort des déplacements au quotidien. Le programme 2026 sera défini en fonction des résultats de l'audit de la voirie actuellement en cours, afin de cibler les secteurs prioritaires et d'optimiser les investissements.



## DÉPERDITION DE CHALEUR : ET SI VOUS DÉTECTIEZ L'INVISIBLE ?

Participez à la Balade Thermique à Plélan-le-Grand !

**Brocéliande Communauté, en partenariat avec Conseil Rénov' Habitat et France Rénov', invite à découvrir les pertes de chaleur de votre quartier lors d'une balade thermique, une animation gratuite et enrichissante.**

**Rendez-vous le samedi 28 février 2026 à 7h30 devant la mairie de Plélan-le-Grand.**

Munis d'une caméra thermique, l'objectif est de détecter les déperditions de chaleur de 8 à 10 maisons dans un quartier de la ville. Cette activité, d'une durée d'environ 1 heure, sera suivie d'une réunion d'échanges. Lors de cette réunion, les cas observés seront analysés, des solutions possibles seront proposées, et des aides financières disponibles ainsi que l'accompagnement technique mobilisable seront présentés.

Ne manquez pas cette occasion unique d'apprendre à économiser l'énergie chez vous et à contribuer à la préservation de notre environnement. Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire par téléphone au 06 07 46 35 13 ou par email à [charline.geffroy@cc-broceliande.bzh](mailto:charline.geffroy@cc-broceliande.bzh)

**brocéliande**  
communauté

## LA VENELLE DU MARCHÉ :

### LANCER DE LA COMMERCIALISATION

**La commercialisation des futurs espaces commerciaux et des logements de ce projet situé en plein centre-ville est en cours.**

Après plusieurs années d'études pour définir les partenariats, le projet architectural et l'équilibre économique, il est maintenant temps de passer à la commercialisation des différents espaces.

Sous le nom « La Venelle du Marché », le programme comprendra un rez-de-chaussée commercial de 700m<sup>2</sup>, composé de 2 à 6 cellules, avec des surfaces modulables.



L'étage sera divisé en 11 logements en accession libre à partir de 100 000 € :

- 4 appartements T2 (dont 3 avec terrasse privative) / Surfaces : entre 31 m<sup>2</sup> et 48 m<sup>2</sup>
- 6 appartements T3 duplex (dont 5 avec terrasse privative) / Surfaces : entre 61 et 68 m<sup>2</sup>
- 1 appartement T4 duplex avec terrasse privative / Surfaces : 85 m<sup>2</sup>



L'implantation du projet au cœur du centre-ville, à proximité immédiate des commerces, des services et des arrêts de car Breizhgo, permet également la réalisation d'aménagements extérieurs mis en place par la ville, d'une placette permettant aux commerçants de déballer les jours de marché et d'une liaison douce dédiée à la circulation piétonne.

Pour de plus amples informations, contactez l'agence SemBreizh : 07 89 21 23 66 / [lavenelledumarche@sembreizh.fr](mailto:lavenelledumarche@sembreizh.fr)

**SemBreizh**  
ACTIVATEUR DES TERRITOIRES DE BRETAGNE

## FIBRE OPTIQUE : UN DÉPLOIEMENT BIEN ENTAMÉ

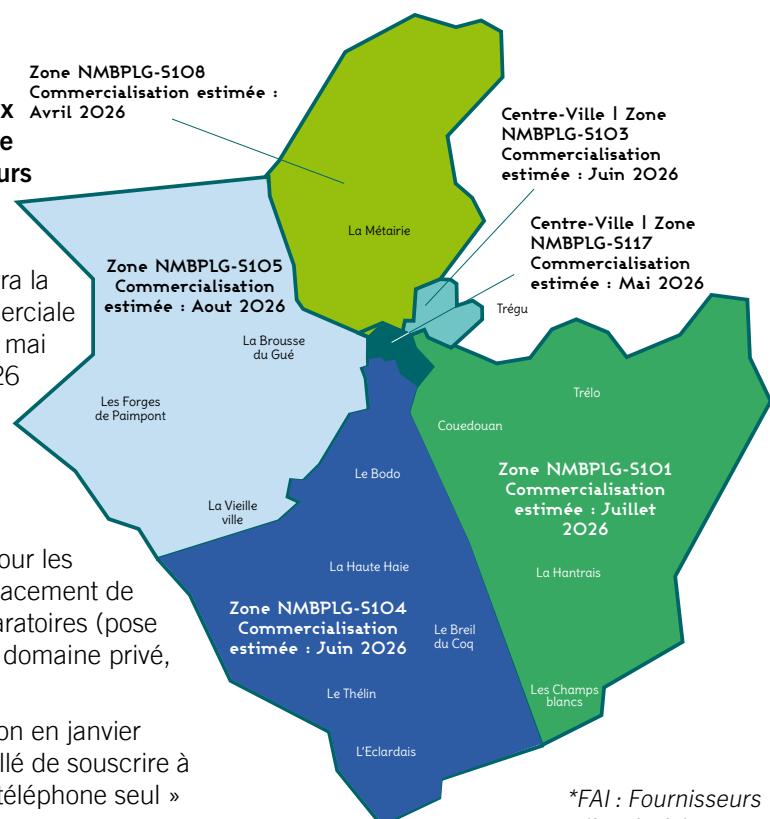
Plélan-le-Grand est découpée en six zones où les travaux de déploiement de la fibre avancent en parallèle. La pose des poteaux est presque terminée, les câbles sont en cours de tirage et certains boîtiers sont déjà installés.

Une première zone a été finalisée fin novembre par Axione ; après un mois minimum, Megalis Bretagne pourra la réceptionner, puis l'Arcep devra valider l'ouverture commerciale sous 3 à 4 mois, soit une commercialisation possible dès mai 2026. La dernière zone devrait être achevée en mars 2026 pour une ouverture à l'été.

Quand un logement devient éligible, les FAI\* contacteront les habitants ; l'installation de la première prise est gratuite.

La fibre suivra généralement le tracé du fil cuivre, mais pour les aménagements spécifiques souhaités par l'habitant (déplacement de prise ou changement du point d'entrée) les travaux préparatoires (pose de goulotte, percement de gros murs, enfouissement sur domaine privé, ...) seront à sa charge.

Orange prévoit d'arrêter le cuivre : fin de commercialisation en janvier 2027 et fin du service en janvier 2028. Il est donc conseillé de souscrire à la fibre dès l'éligibilité. Des offres fibre équivalentes au « téléphone seul » seront proposées par les FAI.



\*FAI : Fournisseurs d'accès à Internet

# DON D'UNE ŒUVRE DE L'ARTISTE HAN PSI AU PROFIT DE LA COMMUNE

La commune de Plélan-le-Grand a récemment reçu un don artistique précieux : une œuvre du peintre Han Psi, de son vrai nom Michel Colin (1933-2015), originaire de Rennes mais profondément attaché à Plélan-le-Grand, où il passait ses vacances chez ses grands-parents durant son enfance.

Typographe de formation, Han Psi a travaillé de nombreuses années aux Éditions Oberthur, avant de se consacrer pleinement à sa passion artistique à partir des années 1980. Autodidacte, il a développé un style singulier, explorant plusieurs techniques et des supports variés dont le formica. Son travail, empreint de spontanéité et de mouvement, offre une esthétique à la fois abstraite et expressive.

## Une œuvre installée à la Mairie

En 2017, une exposition rétrospective organisée par les médiathèques de Plélan-le-Grand, Paimpont et Monterfil a permis de redécouvrir l'univers de Han Psi. À la suite de cette initiative, Marguerite Colin, son épouse, et l'association Les Amis de Han Psi, présidée par Yves Prié, ont souhaité renforcer le lien entre l'artiste et la commune.

Ce projet s'est concrétisé en 2025, avec la présentation d'une série d'œuvres aux élus de la commune. Une peinture a été retenue et sera installée début 2026, dans l'accueil de la Mairie, accessible à tous aux horaires d'ouverture.

Cette œuvre, sans nom, fait partie d'une série de 40 tableaux sur le thème du Paysage, qui a été présentée lors de l'exposition rétrospective sur l'artiste en septembre 2025, à la Médiathèque Julien Gracq. Elle se distingue par son abstraction expressive, où chacun peut projeter une émotion ou une interprétation personnelle. Un élément floral y fait subtilement écho à la nature environnante.

Ce don marquera peut-être une ouverture vers de nouveaux projets artistiques et culturels. Il incarne en tout cas le souhait de



faire vivre la mémoire de Han Psi à Plélan-le-Grand, tout en initiant une dynamique autour de l'art et de la création. Une œuvre, un artiste, un fil rouge à suivre ?

Han Psi  
Acrylique sur papier  
(56x76) 1972  
Sans titre  
Don de Marguerite Colin

Michel Colin (1933-2015), de son nom d'artiste HAN PSI est né à Rennes, et a passé de nombreux séjours à Plélan-le-Grand chez ses grands-parents, il considérait cette région comme son pays natal. Son nom d'artiste, Han Psi, est une transposition du lieu-dit Psihan où vivait une partie de sa famille.

Les paysages d'étangs et de forêts ont nourri son imaginaire d'enfant et son inspiration d'artiste.

Dans le souhait d'inscrire cette mémoire, son épouse, Marguerite Colin, a souhaité faire don d'une de ses œuvres à la Ville de Plélan.

# LA RÉSIDENCE MERLIN VA ÊTRE CÉDÉE À NÉOTOA

**Située rue de Confort, la Résidence Merlin est composée de 10 logements locatifs sociaux communaux, en proximité immédiate des commerces, services et transports du centre-bourg.**

Depuis sa construction en 1989, elle répond parfaitement aux besoins en habitat du territoire, avec des logements régulièrement occupés.

## Des Travaux Nécessaires

Cependant, des travaux de réhabilitation lourds sont à prévoir pour améliorer la performance énergétique et répondre aux obligations légales et aux enjeux de transition écologique. La gestion en régie mobilise de nombreux agents municipaux pour l'entretien et la rénovation des logements, ainsi que pour la gestion financière et administrative.



## Les logements resteront à vocation sociale

Face aux ressources nécessaires pour assurer une gestion locative rigoureuse, la municipalité a proposé aux bailleurs sociaux présents sur la commune d'acquérir ce bien immobilier. Néotoa, bailleur social du Département, après étude, a transmis une offre pour le rachat total de la Résidence Merlin. Cette offre prend en compte une réhabilitation lourde de la résidence, avec des travaux estimés à environ 40 000 € par logement.

## Un Transfert des Baux en 2026

Pour optimiser l'opération, le transfert des baux est prévu pour début 2026. Les dépôts de garantie seront remboursés par la commune aux locataires, et la convention avec l'État fera l'objet d'un avenant pour permettre son transfert à Néotoa, maintenant ainsi le caractère locatif social des logements.

# CLARA ET MANON, DEUX AVENTURIÈRES PRÊTES POUR LE 4L TROPHY !

**Originaire de Plélan-le-Grand, Clara Bouvet et sa coéquipière Manon Boussin se lancent dans un défi sportif et solidaire hors du commun : participer au 4L Trophy 2026, le plus grand raid étudiant d'Europe.**

Du 18 février au 1er mars, elles parcourront 6 000 km à bord d'une mythique Renault 4L, de la France jusqu'au Maroc, pour acheminer du matériel scolaire aux enfants des écoles marocaines.

Sous le nom "Les Breizh'L go", leur association loi 1901 créée en

avril 2025 garantit transparence et crédibilité auprès des partenaires. Pour les soutenir, plusieurs options possibles : Achat d'un encart publicitaire sur leur véhicule, Participation financière à l'association, Mobilisation de votre réseau. Vous pouvez également les suivre sur leurs réseaux sociaux. Instagram @lesbreizhlgo et Facebook Les Breizh'L go.



Plus d'informations :  
[bzh4ltrophy@gmail.com](mailto:bzh4ltrophy@gmail.com)  
 07 88 54 38 84





# Recensement de la population 2026

## VOTRE PARTICIPATION COMpte !

Cette année, Plélan-le-Grand réalise le recensement de sa population. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026

### Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

### Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 6 février ?

Contactez la commune : Mairie de Plélan le Grand, 37 avenue de la Libération | 02 99 06 81 41

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

**Les résultats du recensement de la population sont aussi essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :**

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Maryline Leborgne, Mairie de Plélan-le-Grand, 37 avenue de la Libération | 02 99 06 81 41

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)



 Recensement de la population 2026

### Où suis-je recensé ?

**Vous êtes recensé dans votre résidence principale**  
(le logement où vous occupez quotidiennement)

**Et si je ne suis pas chez moi ?**  
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

**Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?**

Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

**Je suis étranger.**

Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis au moins un an.

**Militaire, je vis dans une caserne.**

Vous êtes recensé dans votre caserne.

**Je vis dans une habitation mobile.**

Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

**J'habite dans un logement communautaire.**

(maison de retraite, internat, cité universitaire, etc.)

Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'informations sur [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

# L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE :

## SIMPLIFIEZ ET SÉCURISEZ VOS DÉMARCHES EN LIGNE

### QU'EST-CE QUE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE ?

**L'identité numérique est un service public facultatif, gratuit, accessible à tous, et activable ou révocable en ligne. Elle permet de prouver votre identité de manière sécurisée lors de vos démarches en ligne, tout en vous offrant un contrôle total sur vos données personnelles.**

#### Pourquoi adopter l'identité numérique ?

L'identité numérique répond à plusieurs besoins essentiels :

- Sécurité renforcée sur Internet : Protégez vos données personnelles contre les fraudes et les piratages.
- Protection des données : Gardez le contrôle sur vos informations personnelles.
- Simplicité d'accès : Facilitez l'accès aux services en ligne.
- Réponse aux exigences européennes en matière de sécurité et d'interopérabilité.
- Confiance et sécurité : Assurez-vous de l'identité de vos interlocuteurs en ligne.

#### Comment ça marche ?

Si vous possédez une carte d'identité au format carte bancaire, avez au moins 18 ans, et disposez d'un téléphone avec technologie NFC et un système d'exploitation récent, vous pouvez faire certifier votre identité à la Mairie de Plélan-le-Grand.

### ELECTIONS 2026 | VOTE PAR PROCURATION

À l'approche des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2026, le ministère de l'Intérieur généralise à tous les scrutins la possibilité d'établir et de résilier de façon entièrement dématérialisée sa procuration, grâce à l'usage de l'identité numérique France Identité.

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place.

Il est désormais possible, pour l'ensemble des scrutins, d'effectuer sa demande de

procuration (ou de résiliation) pour les utilisateurs du portail FranceConnect, de manière totalement dématérialisée. Pour cela, vous devez disposer de la nouvelle carte d'identité et posséder une identité numérique certifiée France Identité.



#### Comment obtenir votre identité numérique

France Identité puis la faire certifier en mairie ?

##### Votre carte d'identité ressemble à

Vous ne pouvez pas encore bénéficier de l'identité numérique



Vous pouvez bénéficier de l'identité numérique et de sa certification

##### Pour créer votre identité numérique régionale



Étape 1

Vous devez être âgé d'au moins 18 ans, et votre téléphone doit être compatible : téléphone disposant de la technologie NFC (Android 11 minimum ou iOS 16.6 minimum).



Téléchargez l'application France Identité



Créez votre identité numérique en suivant les instructions de l'application



Choisissez un code personnel à 6 chiffres

#### Bravo !

Vous avez à présent accès de façon sécurisée à de nombreux services :

- authentification en ligne,
- génération d'un justificatif d'identité à usage unique,
- présentation de votre droit à conduire...

##### Pour certifier votre identité numérique



Étape 2

Initialisez une demande de certification d'identité numérique dans votre application France Identité



Prenez rendez-vous dans une mairie qui propose ce service sur : [rendezvouspasportANTS.gouv.fr](http://rendezvouspasportANTS.gouv.fr)



Rendez-vous en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande



Dans les 48 h après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans l'application France Identité du résultat de votre demande de certification.

La certification de votre identité numérique vous permet d'accéder à des démarches sensibles en ligne comme la procuration de vote et les services accessibles avec FranceConnect+ (Ma Prime Rénov, MonCompteFormation...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

[france-identite.gouv.fr](http://france-identite.gouv.fr)



## VIE DU BOURG



### UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE SALON MÉTAMORPHOSE

Fanny Jardin reprend le salon de coiffure, anciennement Art Coiff, et lui donne un nouveau nom : Métamorphose. Après y avoir fait son apprentissage il y a 10 ans, elle en devient aujourd’hui la gérante, épaulée par son conjoint Marvinn pour l’administratif. Avec ses deux collaboratrices, Sophie et Clémence, Fanny propose les prestations classiques (balayage, mèches, coupe, coiffage) et des soins « rituels » au bac : massages du cuir chevelu, masques nourrissants et traitements pour renforcer et revitaliser les cheveux.



41 Av. de la Libération | 02 99 06 91 56  
Prise de RDV sur Planity. Ouvert du mardi au vendredi 9h-19h et le samedi, 8h-16h.

### LUMINA BROCÉLIANDE, UNE NOUVELLE OFFRE D'ATELIERS INFORMATIQUES

Samuel Le Goff a lancé son auto-entreprise « Lumina Brocéliande » en avril 2025. Il propose un accompagnement informatique pour particuliers, avec des prestations à domicile : apprendre à utiliser clavier et souris, paramétrier son équipement ou ajuster les réglages d’accessibilité.

Il organise aussi des formations pour naviguer sur internet, gérer ses emails, envoyer des fichiers, utiliser les réseaux sociaux et découvrir l'intelligence artificielle. Ses services s'adaptent aux besoins et au rythme de chacun.



07 43 56 99 85, lumina35.ei@gmail.com ou Facebook : luminaBroceliande. Disponible du lundi au vendredi, 10h-18h30.

### NOUVELLE DYNAMIQUE POUR L'OPTIQUE ATOL



Mathilde Jallon et Claire d'Aboville ont repris le magasin Atol en juillet. Anciennes salariées, elles cumulent 16 ans d’expérience et sont diplômées d’un BTS Opticien Lunetier. Leur métier allie conseil, technique et approche paramédicale, avec notamment les examens de vue.

Après quelques aménagements, la boutique propose une gamme sportive pour les amateurs de sports d'eau et de terre, ainsi qu'une offre basse vision. Elles interviennent aussi à l'Ehpad pour réglages et entretien.



36 Av. de la Libération | 02 99 61 70 58  
atolplelan@free.fr  
Ouvert du mardi au vendredi, 9h15-12h30 /  
14h30-19h et le samedi, 9h15-12h30 /  
14h-18h

### LE BISTROT DES PIN-UP : UN NOUVEAU LIEU CONVIVIAL



Malory Rahmani et Marie Marchois ouvrent le Bistrot des Pin-up, un établissement à l’ambiance rétro inspirée des années 50. Plus qu’un bar, c’est un lieu familial qui propose une restauration le midi (buffet d’entrée, plat unique, dessert) et des plats à emporter toute la journée. Le soir, dîner sur réservation avec minimum de commande. Tout est fait maison avec des produits locaux, et des soirées thématiques sont organisées chaque mois.



32 Av. de la Libération  
Ouvertures : Lundi-jeudi : 7h-20h,  
Vendredi : 7h-0h30, Samedi : 8h-0h30,  
Dimanche : 7h-18h.

# LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2026

Depuis 2024, l'avancement du calendrier budgétaire permet au conseil municipal de voter le budget primitif en décembre, faisant suite au débat d'orientations budgétaires tenu en novembre. Le budget 2026 a été voté le 18 décembre 2025

## BUDGET 2026

voté le 18 décembre 2025



### FONCTIONNEMENT

**4 368 650 €**



### INVESTISSEMENT

**2 475 600 €**

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

**La section de fonctionnement** du budget 2026 s'inscrit dans une continuité de l'année 2025, à quelques différences près :

RÉDUCTION DE CERTAINES RECETTES LIÉES À DES CHOIX POLITIQUES :



**- 30 000 € de loyer**



**- 3 000 € de produits**

Suite à la cession de la Résidence Merlin à Néotoa

Suite au vote de la gratuité de l'accès à la médiathèque

RÉDUCTION DE CERTAINES DÉPENSES GRÂCE À LA MISE EN PLACE DE PLUSIEURS PROJETS COMMUNAUX ET À DES RÉFLEXIONS MENÉES SUR LES BESOINS ET LA MISE EN CONCURRENCE.



**- 35 000 € sur l'électricité**



**- 7 000 €**



**- 25 000 €**



**- 1 500 €**

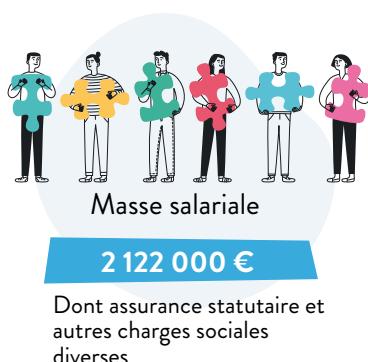
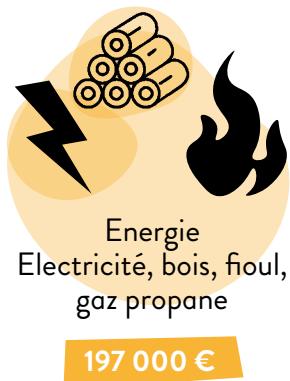
Groupement de commande électricité , Eclairage public en LED, Utilisation de l'électricité solaire produite par la boucle d'autoconsommation collective, installation d'un chauffe-eau thermodynamique pour le restaurant scolaire

Economies liées à l'affranchissement du courrier, à la fourniture de petit matériel administratif et à la gestion des photocopies.

Baisse des intérêts de la Dette

Maintenance Eclairage public

## QUELQUES CHIFFRES POUR 2026



Les charges de personnel continuent d'augmenter en raison de facteurs peu maîtrisables : 2<sup>ème</sup> année de hausse des cotisations retraite imposée par l'Etat, augmentation du prix de l'assurance statutaire.

Mais également, mise en place de la participation employeur à la complémentaire santé, rendue obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Spécificités 2026** : des dépenses de fonctionnement supplémentaires sont prévues pour financer les agents en charge du recensement, la tenue des élections municipales, la formation des nouveaux élus.

Les enveloppes de subventions aux associations sont maintenues et des événements culturels sont déjà prévus.

Globalement, les dépenses prévisionnelles du budget primitif 2026 sont stables par rapport au budget 2025.

Le projet de loi de finance 2026 n'étant pas voté à la date de vote du budget primitif, d'éventuelles corrections devront être apportées lors du vote du budget supplémentaire avant l'été.



# LES PROJETS 2026 EN INVESTISSEMENT

Pour 2026, la prévision budgétaire repart légèrement à la hausse par rapport à 2025, année de fin de cycle d'investissements municipaux.

## Voirie

### La rénovation du chemin de la Bouillotte

fera l'objet d'études en 2026 et devrait pouvoir bénéficier de premiers travaux avant la fin de l'année. Ce projet sera soutenu par le fonds de concours logement social de Brocéliande Communauté en 2027, suite à la construction des logements livrés par Espacil en 2024

**120 000 €**



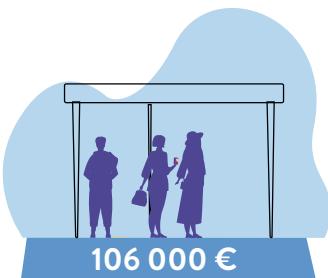
### Programme annuel de voirie

Travaux de voiries urbaines **71 000 €**

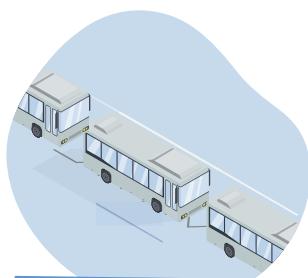
Travaux de voiries rurales **65 000 €**

Ces projets ne font pas l'objet d'inscription de recettes au budget 2026 car les subventions n'ont pas encore été attribuées à la commune. De multiples financeurs ont été sollicités dont l'Etat, Conseil Régional.

### Lancement d'un programme de sécurisation des usagers des transports scolaires



**106 000 €**



**350 000 €**

1ère année du programme d'aménagement des arrêts de car en campagne, sur différents secteurs dont le Thélin

Création d'une gare routière et requalification de la dernière partie de la rue de l'Hermine

## LES FINANCEURS (Subventions d'investissements)



## Equipements et matériels

Rénovation des terrains de tennis et aménagement d'un local et de sanitaires **42 000 €**

Entretien lourd des bâtiments **30 000 €**

Matériels d'entretien des locaux et de cuisine au restaurant scolaire **32 000 €**

La Canopée : achat de mobilier, de signalétique et de clôture **22 500 €**

Gros matériels pour les services techniques **60 500 €**



## Opération « ça bouge dans le bourg »



**185 000 €** Projet « La Venelle du Marché » : rachat du foncier par la commune à l'EPF\* et études d'aménagement des espaces publics

**30 000 €** Requalification d'un îlot rue Nationale : Solde de la convention opérationnelle avec l'EPF\* entre la commune et l'établissement public foncier pour la requalification de l'îlot.

\* EPF : Etablissement Foncier de Bretagne

## Budget annexe Lotissement des Ormes

La commercialisation des lots est en cours : le budget annexe 2026 fait donc état des stocks de terrain et de quelques travaux. Les recettes liées à la vente des lots seront imputées au fur et à mesure.



## Cession de biens communaux

Le budget 2026 intègre la cession de trois biens communaux : la Résidence Merlin à Néotoa, le terrain du Landret à Hélio Aménagement et un logement. Ces cessions permettent à la commune de dégager 640 000 € d'autofinancement pour d'autres projets.

Tous les documents relatifs au budget 2026 sont à votre disposition sur le site de la mairie :

[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)



# JEAN-LOUIS MÉLOCHE :

## 25 ANS AU SERVICE DE LA CULTURE

**Originaire de Saint-Nazaire, Jean-Louis Méloche a consacré sa vie professionnelle à la transmission du savoir et à l'accès à la culture.**

Après des études en lettres modernes dans les années 1980, Jean-Louis débute comme maître auxiliaire, enseignant le français en collèges publics et privés. Il poursuit son parcours dans la formation continue, œuvrant pour l'insertion professionnelle.

En 1999, il réussit le concours de bibliothécaire et rejoint Plélan-le-Grand en octobre 2000 pour porter un projet ambitieux : créer la médiathèque municipale et structurer un réseau de sept médiathèques sur le territoire. Le bâtiment est inauguré en juin 2002, avec une vision forte : faire de ce lieu un carrefour culturel, ouvert à tous.

*« L'essence du projet, c'était de faire de la médiathèque un lieu de passage, de rencontres, un carrefour culturel pour tous les publics. »*

Sous son impulsion, la médiathèque devient bien plus qu'un espace dédié à la lecture publique. Elle accueille des expositions, développe des partenariats locaux et valorise le tissu associatif. Jean-Louis a toujours eu à cœur de faire de la médiathèque un lieu d'échanges, où les idées naissent et les projets prennent vie.

*« Une médiathèque, c'est un lieu de rencontres, et de ces discussions naissent des projets. »*

En 2001, il accompagne la création de la première Cyberbase du territoire, avec Frédérique Chenut, pour réduire la fracture numérique et attirer un public plus jeune. Ensemble, ils montent des expositions autour d'auteurs comme Nicolas Bouvier et Julien Gracq. Ce dernier laissera à titre posthume son nom et une citation gravée sur le fronton de la médiathèque.

Jean-Louis s'est également investi dans le réseau des médiathèques de Brocéliande communauté, en tant que coordinateur réseau, de 2007 à 2013, puis membre de la commission animation. Il a vu évoluer les pratiques, les outils, les équipes et les projets qui ont façonné le service.

*« Équipe municipale après équipe municipale, j'ai eu la confiance des élus. Ils me donnaient la ligne directrice, et j'avais la liberté du choix autour. »*

En 2010, Fanny Peleau est recrutée pour développer l'accueil des tout-petits et elle crée le festival En Ébullition. En 2021, Virginie Bourgeaux reprend le flambeau, enrichissant le festival et l'offre numérique, notamment pour les adolescents.

2020 – 2021 : Les années Covid marquent un tournant : « Comment faire venir les publics lorsqu'il y a distanciation sociale ? » Grâce à la solidarité du réseau et à l'engagement des 11 bénévoles, la médiathèque continue d'assurer sa mission de lecture publique et plus largement d'accès à la culture.



*« Ce qui m'a toujours porté, c'est la proximité avec les publics, le travail avec les bénévoles, et cette confiance renouvelée. »*

Jean-Louis retient surtout les moments partagés avec la trentaine de bénévoles, véritables ambassadeurs du lieu. Après 25 années de service, il passe le relais à Maryline Poussin, nouvelle responsable culturelle. Serein, il indique :

*« La médiathèque va avoir une autre vie, en conservant la même sensibilité avec l'arrivée de Maryline. »*

**Bonne retraite Jean-Louis !  
Merci pour cet engagement  
au service de Plélan  
et de ses habitants !**



# BOUCLE D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE LOCALE : BILAN APRÈS UNE ANNÉE

En juin 2024, la commune de Plélan-le-Grand, en collaboration avec le Conseil départemental et le SDE35, a mis en place une boucle d'autoconsommation collective.

Cette initiative permet de consommer l'énergie produite par la centrale solaire locale, alimentant ainsi une douzaine de bâtiments publics, dont le Centre Incendie et Secours, le centre d'exploitation routière du Département, la piscine municipale, le restaurant scolaire, la Canopée, l'école maternelle Les Mains Vertes, la mairie, ses logements et la salle des fêtes.

Le tarif de l'électricité payé par la commune à son fournisseur étant plus élevé que le tarif de rachat d'électricité solaire produit par la boucle d'ACC, la collectivité fait mécaniquement une économie en autoconsommant l'électricité produite localement.



Après plus d'une année d'utilisation, quel est le bilan de cette initiative ?

**98.2%**

**64 000 kWh**

**12.8%**

**5 500 €**

**Taux d'autoconsommation** de la boucle ce qui signifie que seuls 1,8% de l'électricité produite a été revendue

**Quantité d'électricité** produite sur 1 ans

**Taux d'autoproduction** c'est-à-dire la part des besoins en électricité des usagers (bâtiments de la commune et du département) fournie par la boucle

**d'économie réalisée** par la commune sur 1 an grâce à la boucle d'autoconsommation

## Les acteurs de ce projet :



Pour l'investissement de la toiture solaire



Pour la gestion de la boucle d'autoconsommation collective



Propriétaire du centre de secours et du centre routier, bénéficiaire de la boucle



Bénéficiaire de la boucle pour ses bâtiments

## 2<sup>ÈME</sup> RÉSEAU DE CHALEUR AU BOIS : 1 AN APRÈS

En octobre 2024, la deuxième chaufferie communale à bois a également été mise en service. Cette installation a permis de supprimer deux chaudières au fioul vétustes. Le réseau de chaleur ainsi créé alimente désormais la salle des fêtes, les six logements communaux, l'ancien trésor public, le bâtiment qui accueille le centre de tri de la poste, Triolet24 et l'ancien centre de secours.

Cette transition vers une énergie plus durable et locale marque une étape importante dans la démarche écologique de la commune.

Pour cette saison de chauffage ce sont 15 000€ économisés par rapport aux achats de fiouls antérieurs. L'ancien centre de secours sera prochainement raccordé, ce qui permettra des économies supplémentaires dans les années à venir.



# UNE NOUVELLE AUTORITÉ ORGANISATRICE DU SERVICE D'EAU POTABLE



A compter du 1er janvier 2026, Brocéliande Communauté confie sa compétence eau potable à la Collectivité Eau du Bassin Rennais pour l'ensemble de son territoire (hors frange nord-ouest de la commune de Paimpont qui reste desservie par le Syndicat de Brocéliande).

**Brocéliande Communauté adhérait déjà à la Collectivité Eau du Bassin Rennais pour Bréal-sous-Montfort tandis que les 7 autres communes étaient gérées par le Syndicat Mixte Eau de la Forêt de Paimpont, qui sera dissous au 31 décembre 2025.**

La Collectivité Eau du Bassin Rennais est l'autorité organisatrice du service d'eau potable pour 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale : Brocéliande Communauté, Montfort Communauté, Rennes Métropole, la Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné, et pour une partie de leur territoire la Communauté de communes de St Méen-Montauban et Vallons de Haute-Bretagne Communauté ; soit un territoire de 82 communes, représentant 580 000 habitants.

Elle produit l'eau potable à partir de 17 ressources ; les barrages de la Chèze et du Canut, situés sur les communes de St-Thurial, Plélan-le-Grand, Maxent et Treffendel constituent l'une de ses principales ressources. Avec l'entrée de Brocéliande Communauté, ce sont six nouvelles ressources qui participeront à l'alimentation en eau de la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

En 2026, la Collectivité Eau du Bassin Rennais gèrera 15 usines de potabilisation, dont les usines du Manoir du Tertre et de l'Etang bleu à Paimpont et l'usine de La Boissière à Monterfil, présentes sur le périmètre de Brocéliande Communauté et 5 150 km de réseau de distribution.

Pour les usagers de Maxent, Monterfil, Paimpont, Plélan-le-Grand, Saint-Péran, Saint-Thurial, Treffendel, aucune démarche n'est nécessaire, le délégué(e) d'eau potable reste la Saur pour l'année 2026.

Avec l'entrée dans la Collectivité Eau du Bassin Rennais au 1<sup>er</sup> janvier 2026, les usagers de toutes les communes de Brocéliande Communauté\* bénéficieront de la tarification écologique et sociale :

- **Gratuité des 10 premiers m<sup>3</sup> consommés** chaque année pour les particuliers disposant d'un compteur individuel abonné au service de l'eau ;

- **Tarification progressive par tranches de volume consommé** pour inciter les usagers à limiter leur consommation d'eau afin de préserver la ressource ; la Collectivité Eau du Bassin Rennais accompagne les usagers dans la sobriété en eau par son programme Ecodo.

- **Aide Chèque Eau** pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire sans participation financière ;

- **Dispositif Crédit Eau Famille Nombreuse**, pour les familles nombreuses dont le quotient familial est inférieur à 720€.

Un courrier explicatif sera transmis aux abonnés avec la facture d'eau début 2026.

[www.eaudubassinrennais.fr](http://www.eaudubassinrennais.fr)

\* hors frange nord-ouest de la commune de Paimpont qui reste desservie par le Syndicat de Brocéliande

## LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE BROcéLIANDE

UNE COLLECTIVITÉ PEU CONNUE QUI ASSURE POURTANT DES MISSIONS IMPORTANTES :

**Zoom sur 2 services au plus près des besoins.**



### Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du Pays de Brocéliande est un service gratuit dédié à l'information, l'orientation, l'écoute, le conseil et le soutien des personnes de plus de 60 ans, de leur entourage et des professionnels, mais également des personnes en situation de handicap.

#### Un Service Polyvalent et Accessible

L'équipe du CLIC est composée de professionnels qui écoutent, évaluent les différentes situations. Les agents du Clic vous renseignent sur les services disponibles et vous aident dans vos démarches administratives. Leur mission est de vous accompagner dans l'expression de vos attentes et de vos besoins, en élaborant avec vous un projet de vie personnalisé.

Pour les personnes de plus de 60 ans et leur entourage, le CLIC fournit des informations essentielles pour rester chez soi en toute sécurité et confort. Cela inclut des services d'aides à domicile, le portage de repas, la téléalarme et les services de soins à domicile. Le CLIC vous guide également dans les démarches pour bénéficier d'un accueil temporaire, d'un accueil de jour ou d'un hébergement en EHPAD.

Le CLIC vous informe également sur vos droits et vous aide à accéder à des services tels que l'adaptation du logement, les caisses de retraite et l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Il propose également des actions de prévention de la perte d'autonomie, construites en collaboration avec les acteurs, professionnels et élus du territoire.

Le CLIC accompagne aussi les familles des personnes en situation de handicap, dans les mêmes conditions que les aînés, par exemple pour les demandes d'AESH dans les établissements scolaires.

#### Contact et informations :

Permanences sur rendez-vous : 1er et 3ème vendredis de 14h à 16h30, au siège de Brocéliande communauté, 1 rue des Korrigans. [clic@pays-broceliande.fr](mailto:clic@pays-broceliande.fr)  
02 99 06 32 45



**Le Conseil Rénov'Habitat :** Un Accompagnement Personnalisé pour la Rénovation de l'Habitat Individuel

Le Conseil Rénov'Habitat accompagne de façon neutre et gratuite les particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique ou améliorer l'accessibilité de leur logement en cas de perte d'autonomie. Deux conseillères spécialisées accompagnent les particuliers dans toutes les étapes de leur projet, offrant des conseils techniques sur les matériaux, les équipements, les énergies renouvelables et les réglementations. Elles fournissent également des informations sur les aides financières disponibles et orientent vers les professionnels qualifiés.

#### Contact et informations :

Permanences sur rendez-vous : 1er et 3ème jeudi après-midi de 14h à 16h30, au siège de Brocéliande communauté, 1 rue des Korrigans. [conseil.renov.habitat@pays-broceliande.bzh](mailto:conseil.renov.habitat@pays-broceliande.bzh) / 0800 725 635 (numéro vert gratuit).



### RECENSEMENT

Tout jeune français doit se faire recenser dès le jour de ses 16 ans et dans les 3 mois qui suivent. Cette étape est obligatoire pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais aussi pour diverses démarches (Inscription au permis, examens, etc.).

Le recensement peut se faire en ligne ([service.public.fr](http://service.public.fr)) ou en mairie, muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

### ELECTIONS

Vous avez changé d'adresse, mais pas de commune ? Pensez à fournir un justificatif de domicile en Mairie pour pouvoir la modifier sur la liste électorale.



### MUNICIPALES 2026

Changement de bureau de vote  
**La Canopée**



Le bureau de vote n° 2, situé jusqu'à présent au restaurant scolaire, se tiendra dorénavant à la **Canopée**, 2 rue Simone Veil.

# 20 C'EST VOTÉ

SEPTEMBRE 2025

## Vie municipale

- Modification du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Indemnités des élus
- Désignation d'un représentant au Conseil d'administration de l'Inter'Val
- Commission mixte paritaire du marché, désignation des membres
- Convention avec la Préfecture pour la mise sous pli et le colisage de la propagande électorale

## Finances

- Contrat d'association avec l'OGEC de l'école Notre-Dame - Montant du forfait communal 2025-2026
- Tarifs périscolaires 2025-2026 - Rectificatif

## Assainissement

- Convention de transfert de la compétence assainissement à Brocéliande communauté
- Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement 2024

## Aménagement

- Maison blanche - Demande de subvention Fonds Vert pour les maires bâtisseurs
- Maison blanche - Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics - Demande de subvention Petites villes de demain

## Vie scolaire

- Convention avec la commune de Saint-Péran pour la scolarisation des élèves de Saint-Péran dans les écoles publiques de Plélan-le-Grand
- Participation financière de la commune de Loutehel aux frais de scolarité des élèves inscrits dans les écoles publiques de Plélan, régularisation 2021-2025
- Convention avec la commune de Loutehel pour la scolarisation des élèves de Loutehel dans les écoles publiques de Plélan-le-Grand
- Convention avec la commune de Guipry-Messac pour le fonctionnement du RASED
- Participation au fonctionnement de la classe ULIS de Val d'Anast 2024-2025

## Patrimoine

- Dépôt des archives du SIVU des Forges aux Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine

## Culture

- Acceptation d'un don d'une œuvre de l'artiste Han Psi

## Réseaux

- Convention de servitude avec Enedis pour l'installation d'ouvrages électriques au lieu-dit la Vieille Ville - signature de l'acte authentique

## Commande publique

- Modification du marché de travaux de voirie rue des Glyorels

## Ressources Humaines

- Accroissement temporaire d'activité - création d'emplois non permanents
- Convention de mise à disposition de personnel à l'association Inter'Val
- Adhésion à la convention de participation pour le risque Santé du Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine

OCTOBRE 2025

## Finances

- Souscription d'un emprunt d'équilibre de 650 000 € sur 10 ans auprès de l'Agence France Locale - budget principal
- Indemnité de gardiennage de l'église pour 2025
- Décision modificative n°2 budget principal
- Décision modificative n°1 budget annexe lotissement

## Patrimoine

- Cession du bâtiment communal 2 rue de Confort - Résidence Merlin

## Vie municipale

- Congrès des Maires - Mandat spécial

## Intercommunalité

- Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique 2025-2029

## Culture

- Gratuité des services de la médiathèque

## Intercommunalité

- SIVU Gaz Brocéliande Vilaine - Retrait de la commune du syndicat

## Réseaux

- Convention de servitude avec Enedis pour l'implantation d'ouvrages parcelle AB0301 rue des Ajoncs
- Convention de servitude avec Enedis pour l'implantation d'ouvrages parcelle YI 0045 au lieu-dit Le Bodo

## OCTOBRE 2025 (SUITE)

### **Patrimoine**

- Forêt communale - Etat d'assiette 2026 - proposition de coupes et destination commerciale des bois

### **Vie associative**

- Convention avec le Tennis club pour la réalisation des travaux des sanitaires de l'ancien camping

## NOVEMBRE 2025

### **Finances**

- Débat d'orientations budgétaires
- Décision modificative budgétaire n°3 - budget principal
- Modification technique de la délibération d'approbation du Budget primitif 2024 du budget annexe Lotissement des Ormes

### **Vie scolaire**

- Convention pour l'apprentissage de la natation pour l'année 2025-2026

### **Ressources Humaines**

- Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité en vue des opérations de recensement
- Tableau des effectifs - Création d'un poste d'assistant-e de conservation du patrimoine

### **Commande publique**

- Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la tranche 2 de la rue de l'Hermine incluant la gare routière

### **Patrimoine**

- Forêt communale - Demande de certification PEFC
- Décision d'aliénation de cinq portions de chemins ruraux et mise en demeure des propriétaires riverains (Les Châtaigniers, L'Enlevrier, La Hantrais, La Haute-Haie et la Chapelle Es-Chèvres)
- Déclassement et aliénation d'une portion de la voie communale 67 au lieudit « La Vieille Ville »

### **Réseaux**

- Convention de servitude pour l'implantation d'une borne de recharge de véhicule électrique rue de la Fée Viviane

### **Affaires foncières**

- Incorporation d'un bien sans maître dans le domaine privé de la commune - parcelle XA 40 sise Le Breil du Coq

### **Aménagement**

- Cession d'un terrain en vue de la réalisation d'un lotissement sur le secteur du Landret - Compléments
- Landret - Convention d'occupation du domaine privé de la commune
- Landret - Convention de rétrocession des espaces publics
- Opération Rue Nationale - Autorisation de cession par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne

### **Urbanisme**

- Dénomination de voies communales - Impasse de la République - Chemin du Travouillet

**Retrouvez les délibérations du Conseil municipal en ligne**

[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)



## CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les procès verbaux du Conseil municipal sur [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération  
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 06 81 41

Fax 02 99 06 97 96

[accueil@plelan-le-grand.fr](mailto:accueil@plelan-le-grand.fr)  
[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## Horaires

Lundi et mercredi :  
9h/12h - 14h/17h

Mardi : 9h/12h

Jeudi : 14h/17h

Vendredi : 9h/12h - 14h/16h30

Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.  
Fermeture le samedi au mois d'août

## Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

## Rencontrer Madame le Maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous. Merci de contacter l'accueil au 02 99 06 81 41.

## LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans  
35380 Plélan-le-Grand

## Horaires

Lundi, jeudi et samedi >

9h/12h30 - 13h30/17h30

Se présenter au plus tard 20 mn avant la fermeture pour avoir le temps de décharger son véhicule.

## LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale  
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 80 03

[mediatheque@plelan-le-grand.bzh](mailto:mediatheque@plelan-le-grand.bzh)

[www.mediatheque-julien-gracq.fr](http://www.mediatheque-julien-gracq.fr)

## Horaires bibliothèque

Mardi : 16h - 19h

Mercredi : 10h - 12h et 14h-18h

Vendredi : 16h-19h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h30

## Horaires Espace public numérique

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 14h-18h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h/12h et 14h/17h

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

#### SEPTEMBRE

Aaron URBINATTI

Roméo BRESSON

#### OCTOBRE

Aymeric LUPPI

Jules LEBORGNE

Romy POINTEAU

#### NOVEMBRE

Louison LE MARCHAND

### Mariages

#### SEPTEMBRE

Ludovic FANTACI et Bruno GARSAUT

Perrine PHILIPPÉ et Aurélien LOMET

Guillaume TESTUD et Karine VERGER

#### OCTOBRE

/

## NOVEMBRE

Elodie MASSON et Jérôme GRIBONVAL

## Décès

### AOÛT

Hélène ROSSELIN

Gérard NISOLE

Claude BOUIN

## SEPTEMBRE :

Rémi BIHAN

Brieuc TULOU

Roland RÉGNault

Henri SOUFFLET

André GUILLOTEL

## OCTOBRE

Marcel BERHAULT

Anne ROGER

Raymonde ROGER

Renée LAPERCHE

Annie GUESNEL

Marie-Madeleine RIALET

Marie CIMAROSTI

## NOVEMBRE

Cécile DESTOC

Paulette BOSCHER

Odile LEBRETON

Marie-Madeleine PASCO

## VIE LOCALE

# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : PRÉPAREZ-VOUS À VOTER LES 15 ET 22 MARS !



Les élections municipales se tiendront les dimanche 15 mars pour le 1er tour et 22 mars 2026 en cas de 2ème tour. Ce rendez-vous démocratique est l'occasion pour chaque citoyen de participer activement à la vie de la commune. Pour que le scrutin se déroule dans les meilleures conditions, voici les informations essentielles à connaître.

## Où voter à Plélan-le-Grand ?

La commune dispose de 4 bureaux de vote répartis sur le territoire :

- Bureaux n°1 et n°4 : Salle des fêtes, rue de la Chèze
- Bureau n°3 : Le Thelin, ancienne école
- Bureau n°2 : Nouveau lieu à La Canopée, 2 rue Simone Veil

(Attention : il n'y a plus de bureau au restaurant scolaire)

**Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h ! Tous les lieux de vote sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.**

## Inscription sur les listes électorales

Vous venez d'emménager à Plélan-le-Grand ou vous avez changé d'adresse ? Il est impératif de mettre à jour votre situation électorale. Pour voter en mars 2026, vous devez être inscrit sur les listes avant le 6 février 2026. Pour cela, présentez-vous à la mairie munie d'un justificatif de domicile.

Dans certains cas, ce délai est prolongé jusqu'au 5 mars 2026 :

- Jeunes de 18 ans non recensés
- Déménagement récent
- Acquisition récente de la nationalité française
- Recouvrement récent du droit de vote.

## Appel aux volontaires

La commune recherche des bénévoles pour :

- Tenir les bureaux de vote
- Participer au dépouillement

Si vous souhaitez contribuer à ce moment citoyen, contactez la mairie avant le 1<sup>er</sup> mars 2026 : 02 99 06 81 41 / [accueil@plelan-le-grand.bzh](mailto:accueil@plelan-le-grand.bzh)

Il est désormais possible, pour l'ensemble des scrutins, d'effectuer sa demande de procuration (ou de résiliation) pour les utilisateurs du portail FranceConnect, de manière totalement dématérialisée. Pour cela, vous devez disposer de la nouvelle carte d'identité et posséder une identité numérique certifiée France Identité. (cf p. 10)

Comment réaliser une procuration de vote dématérialisée ?



**Du 6 au 31 janvier |****Exposition « Projet Forêt »**

Approche graphique et plastique autour de la forêt de Brocéliande. Organisée par l' École de Design LISAA en partenariat avec Rennes, Librairie de Morgane et Anne Gret, contact : mediatheque@plelan-le-grand.bzh | gratuit  
↳ Médiathèque Julien Gracq

**Du 6 au 31 janvier |****Escape Game « Mémoires de la forêt »**

Jeu d'énigmes pour 2 à 5 joueurs (Dès 9 ans). Organisé par la Médiathèque Julien Gracq, contact : mediatheque@plelan-le-grand.bzh | ↳ Médiathèque Julien Gracq – gratuit, sur réservation

**Samedi 24 et dimanche 25****janvier | L'art et la Main**

Démonstrations de forge et valorisation de l'artisanat local. Organisée par l'Association 3 Regards Léo Lagrange, avec la participation de HISPAMEBRO, contact : hispamebro@gmail.com  
↳ Ferme de la Harpe, Rennes

**Samedi 31 janvier, 17h-21h |****Festival Mycéliades |** Jeu de rôle Immersion dans l'univers du jeu avec Nico de l'Inter'Val et Annegret Nicolai. contact : mediatheque@plelan-le-grand. bzh | ↳ Médiathèque Julien Gracq – sur inscription**Dimanche 1<sup>er</sup> février, 10h-17h |****Les Rendez-vous du Dimanche**

Ateliers bien-être pour seniors : sophrologie, chant, alimentation... Organisés par Co-pilot'âges, contact : contact@co-pilotages.fr 06 75 45 96 76 / ↳ La Canopée, rue Simone Veil – 25 € le cycle complet / 10 € la journée (offre découverte)

**Du 3 au 28 février | Exposition**

**photo** Alain Mesnil, Photographies de statues en extérieur, prises en Europe. Contact : mediatheque@plelan-le-grand. bzh | ↳ Médiathèque Julien Gracq – gratuit, Vernissage : 6 février à 19h

**Mercredi 4 février, 14h-18h |****Festival Mycéliades - Jeu de rôle jeunesse |** Immersion ludique avec Nico de l'Inter'Val et Annegret Nicolai. contact : mediatheque@plelan-le-grand. bzh | ↳ Médiathèque Julien Gracq – sur inscription**Samedi 7 février, 17h | Festival**

**Mycéliades - Rencontre avec Judith Beauvallet** Alias « Demoiselles d'horreur ». Contact : mediatheque@plelan-le-grand.bzh / ↳ Médiathèque Julien Gracq – sur inscription

**Du 11 au 28 février | Mario Kart****Live - Ateliers interactifs**

Création de parcours et démonstrations Contact : mediatheque@plelan-le-grand. bzh ↳ Médiathèque Julien Gracq – horaires à définir

**Samedi 28 février, 7h30 |**

**Balade thermique |** Organisée par Brocéliande communauté, France Rénov et Conseil Rénov' Habitat. Inscription au 06 07 46 35 13 ou par mail : charline.geffroy@cc-broceliande.bzh RDV devant la Mairie.

**Samedi 28 février | Vide-dressing**

**adultes,** Vente et achat de vêtements à petits prix. Organisé par L'Inter'Val, contact : accueil@linterval.org / 02 99 06 88 90 ↳ Salle des fêtes de Plélan-le-Grand – inscription obligatoire, places limitées

**Tout le mois de mars | Malle**

**« Réalité virtuelle - Meta Quest 2 »** Découverte immersive sur réservation. Organisé par la Médiathèque Julien Gracq, contact : epn@plelan-le-grand.fr

**Du 3 au 28 mars | Exposition**

**« Sorcières »,** Diorama immersif autour des sorcières de la littérature. Organisée par la Médiathèque Julien Gracq, contact : mediatheque@plelan-le-grand.bzh ↳ Médiathèque Julien Gracq – gratuit

**Vendredi 6 mars, 9h-12h | Portes ouvertes - École Notre-Dame**

Découverte de l'établissement Organisée par l'École Notre-Dame, contact : eco35.notre-dame.plelan-le-grand@e-c.bzh / 09 64 08 56 21 ↳ École Notre-Dame

**Dimanche 8 mars | Courses cyclistes**

Organisée par le Vélo Club Plélanais

**Samedi 14 et samedi 21 mars,****14h30-16h30 | Atelier potions magiques & céramique**

Animé par Les Sœurcières grand.bzh ↳ Médiathèque Julien Gracq – sur inscription, participation aux 2 séances

**Mercredi 18 mars |****10h – 12h Atelier parents-enfant : manipulation de matières (5-8 ans)**

**15h-17h Atelier Jonglage et Hula-hoop** Organisé par le Collectif Santé mentale du Pays de Brocéliande / Compagnie Debout Dehors, en partenariat avec La Loggia et L'Inter'val Gratuit sur inscription : 02 99 06 88 90 accueil@linterval.org – La Canopée, 2 rue Simone Veil, Plélan-le-Grand

**Vendredi 27 mars, dès 17h |****Repas Couscous à emporter**

Infos et réservations par mail : apelnotre dame35380@hotmail.com ↳ École Notre-Dame

**Dimanche 29 mars | Tournoi de**

**Badminton,** Organisé par la Plume de Brocéliande

**Du 31 mars au 30 avril |**

**Exposition « À chaque danse ses histoires »** Œuvres de Freddy Rappin. Contact : mediatheque@plelan-le-grand. bzh ↳ Médiathèque Julien Gracq – gratuit Jusqu'au 11 avril | Malle « Réalité virtuelle –

**Samedi 4 avril | Chasse à l'œuf**

Parcours avec énigmes pour les 6-10 ans, chasse traditionnelle pour les plus jeunes. Organisée par le GAP, contact : gap35380@gmail.com / Serge Monnier 06 10 30 27 88 ↳ terrain des sports – participation : 2 €/enfant

**Dimanche 5 avril | Les Classes 6**

De 11h à 20h Classes 6 : Messe, Photo, Défilé, Banquet, bal

**Samedi 25 avril | Balade**

**gourmande,** Par l'asso. Thélandaise

**Dimanche 26 avril, 9h-17h | Fête**

**de printemps |** Vide-grenier jardin et loisirs + stands pro. Organisée par le GAP, gap35380@gmail.com / Serge Monnier 06 10 30 27 88 ↳ Vélodromel 2 €/ml, installation dès 7h

**Vendredi 8 mai | Commémorations****Dimanche 15 et 22 mars |****Élections municipales**

1er et 2nd tours

Scrutin pour le renouvellement du conseil municipal.

↳ Bureaux de vote habituels



# CALENDRIER DE COLLECTE 2026

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
01 Jeudi	01	01 Dimanche		01 Dimanche		01 Mercredi		01 Vendredi		01 Lundi	23
02 Vendredi		02 Lundi	06	02 Lundi	10	02 Jeudi		02 Samedi		02 Mardi	
03 Samedi		03 Mardi		03 Mardi		03 Vendredi		03 Dimanche		03 Mercredi	
04 Dimanche		04 Mercredi		04 Mercredi		04 Samedi		04 Lundi	19	04 Jeudi	
05 Lundi	02	05 Jeudi		05 Jeudi		05 Dimanche		05 Mardi		05 Vendredi	
06 Mardi		06 Vendredi		06 Vendredi		06 Lundi	15	06 Mercredi		06 Samedi	
07 Mercredi		07 Samedi		07 Samedi		07 Mardi		07 Vendredi		07 Dimanche	
08 Jeudi		08 Dimanche		08 Dimanche		08 Mercredi		08 Samedi		08 Lundi	24
09 Vendredi		09 Lundi	07	09 Lundi	11	09 Jeudi		09 Samedi		09 Mardi	
10 Samedi		10 Mardi		10 Mardi		10 Vendredi		10 Dimanche		10 Mercredi	
11 Dimanche		11 Mercredi		11 Mercredi		11 Samedi		11 Lundi	20	11 Jeudi	
12 Lundi	03	12 Jeudi		12 Jeudi		12 Dimanche		12 Mardi		12 Vendredi	
13 Mardi		13 Vendredi		13 Vendredi		13 Lundi	16	13 Mercredi		13 Samedi	
14 Mercredi		14 Samedi		14 Samedi		14 Mardi		14 Jeudi		14 Dimanche	
15 Jeudi		15 Dimanche		15 Dimanche		15 Mercredi		15 Vendredi		15 Lundi	25
16 Vendredi		16 Lundi	08	16 Lundi	12	16 Jeudi		16 Samedi		16 Mardi	
17 Samedi		17 Mardi		17 Mardi		17 Vendredi		17 Dimanche		17 Mercredi	
18 Dimanche		18 Mercredi		18 Mercredi		18 Samedi		18 Lundi	21	18 Jeudi	
19 Lundi	04	19 Jeudi		19 Jeudi		19 Dimanche		19 Mardi		19 Vendredi	
20 Mardi		20 Vendredi		20 Vendredi		20 Lundi	17	20 Mercredi		20 Samedi	
21 Mercredi		21 Samedi		21 Samedi		21 Mardi		21 Jeudi		21 Dimanche	
22 Jeudi		22 Dimanche		22 Dimanche		22 Mercredi		22 Vendredi		22 Lundi	26
23 Vendredi		23 Lundi	09	23 Lundi	13	23 Jeudi		23 Samedi		23 Mardi	
24 Samedi		24 Mardi		24 Mardi		24 Vendredi		24 Dimanche		24 Mercredi	
25 Dimanche		25 Mercredi		25 Mercredi		25 Samedi		25 Lundi	22	25 Jeudi	
26 Lundi	05	26 Jeudi		26 Jeudi		26 Dimanche		26 Mardi		26 Vendredi	
27 Mardi		27 Vendredi		27 Vendredi		27 Lundi	18	27 Mercredi		27 Samedi	
28 Mercredi		28 Samedi		28 Samedi		28 Mardi		28 Jeudi		28 Dimanche	
29 Jeudi				29 Dimanche		29 Mercredi		29 Vendredi		29 Lundi	27
30 Vendredi				30 Lundi	14	30 Jeudi		30 Samedi		30 Mardi	
31 Samedi				31 Mardi		31 Dimanche					
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
01 Mercredi		01 Samedi		01 Mardi		01 Jeudi		01 Dimanche		01 Mardi	
02 Jeudi		02 Dimanche		02 Mercredi		02 Vendredi		02 Lundi	45	02 Mercredi	
03 Vendredi		03 Lundi	32	03 Jeudi		03 Samedi		03 Mardi		03 Jeudi	
04 Samedi		04 Mardi		04 Vendredi		04 Dimanche		04 Mercredi		04 Vendredi	
05 Dimanche		05 Mercredi		05 Samedi		05 Lundi	41	05 Jeudi		05 Samedi	
06 Lundi	28	06 Jeudi		06 Dimanche		06 Mardi		06 Vendredi		06 Dimanche	
07 Mardi		07 Vendredi		07 Lundi	37	07 Mercredi		07 Samedi		07 Lundi	50
08 Mercredi		08 Samedi		08 Mardi		08 Jeudi		08 Dimanche		08 Mardi	
09 Jeudi		09 Dimanche		09 Mercredi		09 Vendredi		09 Lundi	46	09 Mercredi	
10 Vendredi		10 Lundi	33	10 Jeudi		10 Samedi		10 Mardi		10 Jeudi	
11 Samedi		11 Mardi		11 Vendredi		11 Dimanche		11 Mercredi		11 Vendredi	
12 Dimanche		12 Mercredi		12 Samedi		12 Lundi	42	12 Jeudi		12 Samedi	
13 Lundi	29	13 Jeudi		13 Dimanche		13 Mardi		13 Vendredi		13 Dimanche	
14 Mardi		14 Vendredi		14 Lundi	38	14 Mercredi		14 Samedi		14 Lundi	51
15 Mercredi		15 Samedi		15 Mardi		15 Jeudi		15 Dimanche		15 Mardi	
16 Jeudi		16 Dimanche		16 Mercredi		16 Vendredi		16 Lundi	47	16 Mercredi	
17 Vendredi		17 Lundi	34	17 Jeudi		17 Samedi		17 Mardi		17 Jeudi	
18 Samedi		18 Mardi		18 Vendredi		18 Dimanche		18 Mercredi		18 Vendredi	
19 Dimanche		19 Mercredi		19 Samedi		19 Lundi	43	19 Jeudi		19 Samedi	
20 Lundi	30	20 Jeudi		20 Dimanche		20 Mardi		20 Vendredi		20 Dimanche	
21 Mardi		21 Vendredi		21 Lundi	39	21 Mercredi		21 Samedi		21 Lundi	52
22 Mercredi		22 Samedi		22 Mardi		22 Jeudi		22 Dimanche		22 Mardi	
23 Jeudi		23 Dimanche		23 Mercredi		23 Vendredi		23 Lundi	48	23 Mercredi	
24 Vendredi		24 Lundi	35	24 Jeudi		24 Samedi		24 Mardi		24 Jeudi	
25 Samedi		25 Mardi		25 Vendredi		25 Dimanche		25 Mercredi		25 Vendredi	
26 Dimanche		26 Mercredi		26 Samedi		26 Lundi	44	26 Jeudi		26 Samedi	
27 Lundi	31	27 Jeudi		27 Dimanche		27 Mardi		27 Vendredi		27 Dimanche	
28 Mardi		28 Vendredi		28 Lundi	40	28 Mercredi		28 Samedi		28 Lundi	01
29 Mercredi		29 Samedi		29 Mardi		29 Jeudi		29 Dimanche		29 Mardi	
30 Jeudi		30 Dimanche		30 Mercredi		30 Vendredi		30 Lundi	49	30 Mercredi	
31 Vendredi		31 Lundi	36	31 Dimanche		31 Samedi		31 Jeudi			

☒ Collecte supprimée  
☐ Collecte de rattrapage

### Ordures ménagères

- ⌚ Jour de sortie: la veille à partir de 19h.
- ⚠ En sacs fermés, poignée côté rue et couvercle fermé



### Emballages recyclables

- ⌚ Jour de sortie: la veille à partir de 19h.
- ⚠ Emballages en vrac dans votre bac, poignée côté rue et couvercle fermé

### Collectes en Points d'apport

#### Emballages en verre

- 💡 Points d'apport
- ⚠ Pots, bocaux, bouteilles en verre, sans couvercle ni bouchon et bien vidés (mais non rinçés)